

Des nouvelles du projet d'OBNL « SANSNOM »

*L'art au service du développement humain, social et d'une conscience écologique**

Infolettre no 3 - rédigée par Marie-Josée Vaillancourt – février 2024



1

Il était temps...

Un petit mot pour m'excuser du long délai depuis la dernière infolettre. Un déménagement, des travaux à mon domicile, des ennuis de santé ont ralenti la cadence. Eh non, je n'ai pas renoncé à ce rêve qui je l'espère vous fait rêver aussi... Voici donc quelques nouvelles des derniers mois et ce qui s'en vient dans les prochaines semaines.

Sites potentiels pour l'éventuel siège social

- **Bernard Pilon** et moi nous sommes rencontrés concernant la **Journée Poésie et nature** et au sujet de sa [Maison Berczy](#) qu'il aimerait transformer en espace culturel. Bien que la Maison, sise au pied d'un vaste espace naturel, soit attrayante, il ne serait pas pertinent d'y installer le siège social de l'obnl. Le petit bassin de population et le faible [indice de défavorisation](#) de Sainte-Mélanie jouent en sa défaveur. Parcontre, on pourra y tenir des activités du **volet mobile**.
- **Karine Delpech**, après avoir renoncé au projet des trois poulaillers (site à Sainte-Mélanie) a fait l'acquisition de **l'ancien salon funéraire de Saint-Gabriel**. Cet espace devrait être transformé en petit café boulangerie et en centre d'activités culturelles. La possibilité d'y installer notre siège social a été évoquée mais compte tenu de l'indice de défavorisation et de la population vieillissante, après discussion avec la conseillère du CIUSSS, Saint-Gabriel ne s'avère pas être un bon choix pour le type de projet que nous souhaitons réaliser. Parcontre, Karine nous offre la possibilité d'organiser des **activités (volet mobile)** dans ses locaux lorsqu'ils seront prêts à nous accueillir.
- Après analyse de différentes options offertes comme site du **futur siège social**, la **Ville de Joliette** ressort comme **endroit le plus intéressant** ; bassin et densité de population relativement importants, indice de défavorisation élevé (plus encore qu'à Saint-Gabriel, ce qui m'a surprise), facilité d'accès, etc.

Rencontres avec le CIUSSS de Lanaudière

- Trois rencontres avec **Louise Lapierre** ont eu lieu afin de bonifier le libellé de mission, le document de présentation du projet, évaluer le site de Saint-Gabriel et voir les possibilités de soutien pour la suite. Il est ressorti de ces rencontres ;
 - La nécessité de fournir une **adresse pour le projet** même si cette adresse n'est que temporaire et se trouve hors du territoire visé de la MRC de Joliette (site privilégié). Sans adresse précise, a-t-on expliqué, il sera très difficile d'obtenir le soutien du CIUSSS et d'une MRC. Aussi, afin de bénéficier des services conseils de ces instances, on utilisera mon adresse actuelle. Donc,

officiellement, pour le moment, le « **siège social** » du projet d'OBNL est le **170, rue Alarie à Sainte-Béatrix**.

- Que **l'identification en tant que ruche d'art n'est peut-être pas souhaitable**, cela pouvant nous priver de l'accès à du soutien et du financement en santé et services sociaux. **Pour le CIUSSS, les ruches d'art sont associées à du loisir**. Malgré cela, rien ne nous empêche de garder contact avec le **Réseau des Ruches d'Art** avec lesquelles nous sommes déjà en lien.
- On nous invite à **cibler le territoire de desserte** afin de donner plus de crédibilité à la proposition. La région de Lanaudière est vaste. On pourra **prioriser la zone de Lanaudière Nord** qui inclut les MRCs D'Autray, de Joliette, de la Matawinie et de Montcalm. Ceci étant dit, afin de ne pas nous limiter indûment, nous ne changerons pas le libellé de mission.

Conseil provisoire

- Une **première rencontre du comité provisoire a eu lieu à Saint-Paul en juillet 2023**. En raison des horaires chargés de chacune, de mon déménagement, des réparations et rénovations de ma maison de Sainte-Béatrix ([à vendre !](#)), on n'a pu se réunir à nouveau avant janvier **2024**. Une rencontre a eu lieu **le 13 janvier et le 10 février** afin de poursuivre le travail amorcé.
- Le **libellé de mission** a été retravaillé afin de répondre aux critères de la bienfaisance. Nous en sommes maintenant, **à l'étape de la recherche d'un nom**. Une rencontre est prévue bientôt afin de réaliser une séance de « remue-méninges » en groupe.

Le nouveau libellé de mission

Le **libellé de mission** (objets ou raison d'être de l'organisme) n'est pas que pour les bailleurs de fonds (organismes subventionneurs) ou l'Agence du revenu du Canada qui, nous l'espérons, consentira à nous accorder le statut d'organisme de bienfaisance (permet d'émettre des reçus pour fins d'impôts au bénéfice des donateurs). Il s'adresse surtout et particulièrement aux futurs membres qui y adhéreront. Aussi, le libellé se doit-il d'être clair, concis, éveiller l'intérêt et l'enthousiasme.

Voici la **dernière mouture** :

Par le biais d'activités artistiques et créatrices diversifiées, dans un lieu dédié et en d'autres lieux de Lanaudière :

- 1) Contribuer au mieux-être des Lanaudois.e.s de tous âges et, en particulier, des personnes isolées et vulnérables, en leur offrant des espaces de libre expression, où la voix unique de chacun.e est reconnue, soutenue et valorisée et où des opportunités leurs sont offertes d'exprimer leurs talents et capacités.
- 2) Développer chez ces personnes les qualités du vivre ensemble à travers des projets collectifs ou de collaborations, des formations, ainsi qu'une vie associative riche et dynamique.
- 3) Sensibiliser la population Lanaudoise aux enjeux environnementaux et humains actuels en mettant de l'avant le caractère précieux de chaque personne et du lien qui nous unit à la nature.

N'hésitez-pas à nous faire part de vos commentaires !

Priorités pour le prochain mois

Pour le moment et pour les prochains mois, nous concentrerons nos énergies à ;

- 1) Trouver le fameux NOM
- 2) Enregistrer l'organisme à titre d'OBNL et comme organisme de bienfaisance
- 3) Établir contacts avec divers organismes et acteurs de la région (en priorisant le nord de Lanaudière) en vue d'établir des ententes de partenariat ou pour des appuis.
- 4) Proposer quelques activités en divers endroits de la région (volet mobile)

Nous gardons l'œil ouvert sur un éventuel lieu physique pouvant convenir comme siège social. Si vous avez des contacts, des lieux à suggérer, n'hésitez-pas à nous en faire part !

3

À surveiller !

2 RENCONTRES À VENIR PROCHAINEMENT

- **Le 2 MARS prochain, SÉANCE D'INFORMATION pour les personnes qui ne connaissent pas le projet** pouvant être intéressées à y contribuer ou à y participer. Détails à venir sous peu.
- **SÉANCE DE REMUE-MÉNINGES pour TROUVER LE NOM DE L'OBNL !** Détails à venir.

Quelques initiatives inspirantes !

- **Art engagé** pour et par les personnes proches aidantes LES ALLUMETTES
- Article : *L'expression artistique et la créativité c'est **bon pour la santé** !*
- Voix libres MERCI à **Louise Hérard** pour cette belle référence inspirante !

Post scriptum : Si j'ai omis des points importants, me le mentionner, je verrai à faire les ajouts.

MERCI DE VOTRE ATTENTION ET DE VOTRE SOUTIEN !

* Une autre manière de résumer l'essence du projet d'obnl. Pas évident de le décrire en quelques mots !